

# INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



## En bref...

### Adresses touchées

Du 425 au 445, avenue Beaumont  
Du 6903 au 6913, rue Durocher

### Investissements

Plus de 550 000 \$

### Calendrier

D'octobre 2015 à janvier 2016

### Horaire

Lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h  
Travaux plus bruyants après 8 h

### Entrepreneur

Construction J.Y.L. inc.

## Travaux majeurs de rénovation

Les travaux visent à éliminer les infiltrations d'eau dans votre immeuble et dans ses fondations et à conserver le bâtiment en bon état.

### Dans les logements :

- ▶ Les portes et fenêtres seront remplacées.
- ▶ Pour votre sécurité, la configuration des fenêtres sera modifiée : la partie fixe sera en bas et la partie ouvrante, en haut.

### Dans l'immeuble et à l'extérieur :

- ▶ Le béton des fondations sera réparé à plusieurs endroits.
- ▶ La maçonnerie sera réparée autour des fenêtres.
- ▶ Quelques marches de béton seront remplacées.
- ▶ L'asphalte de la cour sera remplacé.
- ▶ La clôture de la cour sera remplacée.
- ▶ Des supports à vélos seront ajoutés dans la cour.
- ▶ L'éclairage extérieur sera remplacé par un éclairage à DEL.
- ▶ Les sonnettes des logements seront remplacées par des interphones. Vous pourrez désormais parler et ouvrir à distance.

## Inconvénients

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires. Pendant la réfection de la cour arrière :

- ▶ Bruit, poussière et présence de machinerie.
- ▶ Aucun accès à la cour.

Pendant le remplacement des fenêtres :

- ▶ Vous devrez être disponible quelques heures, le temps pour les ouvriers de remplacer votre porte et vos fenêtres. Un avis sera affiché sur votre logement, indiquant la date et l'heure du rendez-vous. Si le moment ne vous convient pas, veuillez communiquer avec l'entrepreneur ou avec Marc Sedillot, votre agent de liaison.
- ▶ Vous devrez enlever vos climatiseurs avant la visite des ouvriers.

# Merci!

*Pour votre patience  
et votre collaboration.*

## Avec vous



### Rencontre d'information du 8 juin 2015 :

- ▶ **Treize (13) locataires** étaient **présents** pour discuter des travaux avec la directrice de projet et l'architecte.
- ▶ Un système d'interphone a été demandé et a été ajouté au projet, sauf pour les appartements situés au rez-de-chaussée.

## À vous d'agir — Rôle du locataire

Que devez-vous faire pendant les travaux?

1. **Lorsque nous vous le demanderons**, vous devrez : dégager votre salon et libérer vos fenêtres.
2. **Surveillez les avis à l'entrée de votre immeuble** pour de l'information générale.
3. **Surveillez les avis sur votre porte de logement** pour connaître l'heure et la date des travaux dans votre logement. L'entrepreneur vous informera au moins 48 heures à l'avance. Les **rendez-vous** seront fixés entre 8 h et 16 h.
4. Assurez-vous d'être **présent au rendez-vous fixé**. Si vous ne pouvez pas y être, **désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille**.
5. Pour une **raison majeure ou imprévue**, vous **ne pouvez pas être présent au rendez-vous fixé**? Vous n'avez **pas trouvé quelqu'un** pour vous remplacer? **Informez-en les ouvriers ou votre agent de liaison, Marc Sédillot**, le plus rapidement possible.



## Des questions ou des préoccupations à propos du chantier et son déroulement?

Communiquez avec **Marc Sédillot**, votre agent de liaison, en composant le **514 868-3077**.

Travaux réalisés par :



Travaux financés par :



**L'OMHM À VOTRE SERVICE!**

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION 7 H À 23 H – 7 J/7

**514 872-OMHM (6646)**

RÉPARATIONS URGENTES ET SÉCURITÉ 24 H/24 – 7 J/7